



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-Préfecture d'Aix-en-Provence

UKRAINE DEMANDE DE PROTECTION TEMPORAIRE

Vous devez vous présenter muni du dossier complet (formulaire + pièces jointes)
du lundi au vendredi entre **8h30 et 10h30** à l'adresse suivante :

Sous-Préfecture d'Aix-en-Provence
Bureau des Étrangers et de la Nationalité
455, Avenue Pierre BROSSOLETTE
13100 Aix-en-Provence

DOCUMENTS À PRESENTER

- Formulaire complété ;
- **Copie du passeport** (identité, tampon d'entrée) et original ;
- Attestation d'hébergement établie par l'hébergeant + copie de sa pièce d'identité (CNI ou titre de séjour) + justificatif de domicile ;
- 2 photos d'identité

Adresse mail de contact :

sp-aix-premiere-demande@bouches-du-rhone.gouv.fr